COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **PHARMA-PREST**
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Adresse : Rue Joseph Wauters N° : 35 Boîte :
Code postal : 1480 Commune : Saintes
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0876.009.968

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 09-01-2014

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-06-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BAUDOUX DOMINIQUE
Administrateur
Rue Joseph Wauters 35
1480 Saintes
BELGIQUE
Début de mandat : 2005-09-08 Fin de mandat : Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
MBM PHARMA SRL 0454016517 Avenue Tedesco 26 - 1160 Auderghem BELGIQUE	70084116	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**32.331.419**	**31.070.685**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**31.991**	
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**32.296.091**	**31.067.348**
Terrains et constructions		22	31.108.121	23.602.187
Installations, machines et outillage		23	105.479	44.339
Mobilier et matériel roulant		24	1.081.786	999.829
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	704	822
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		6.420.171
Immobilisations financières	6.1.3	28	**3.337**	**3.337**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.403.814**	**1.329.489**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**528.455**	**371.922**
Stocks		30/36	528.455	371.922
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**474.490**	**432.130**
Créances commerciales		40	234.169	250.658
Autres créances		41	240.322	181.472
Placements de trésorerie		50/53	**208.581**	**224.277**
Valeurs disponibles		54/58	**148.603**	**254.578**
Comptes de régularisation		490/1	**43.686**	**46.583**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**33.735.233**	**32.400.174**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-6.565.531**	**-5.756.217**
Apport		10/11	**55.800**	**55.800**
Disponible		110	55.800	55.800
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**127.000**	**127.000**
Réserves indisponibles		130/1	17.000	17.000
Réserves statutairement indisponibles		1311	17.000	17.000
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	110.000	110.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-6.748.331**	**-5.939.017**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**40.300.765**	**38.156.391**
Dettes à plus d'un an		17	**4.121.861**	**6.575.320**
Dettes financières		170/4	4.119.631	6.573.090
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	4.119.631	6.573.090
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	2.230	2.230
Dettes à un an au plus		42/48	**36.178.903**	**31.581.071**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.008.099	1.499.531
Dettes financières		43		193.526
Etablissements de crédit		430/8		193.526
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	366.374	1.530.534
Fournisseurs		440/4	366.374	1.530.534
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	56.897	133.625
Impôts		450/3	23.919	114.860
Rémunérations et charges sociales		454/9	32.978	18.765
Autres dettes		47/48	33.747.533	28.223.855
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**33.735.233**	**32.400.174**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	499.080	-338.822
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	131.207	130.351
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.048.182	1.000.097
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	148	0
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-680.457**	**-1.469.270**
Produits financiers		75/76B	**81.281**	**385.116**
Produits financiers récurrents		75	81.281	385.116
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**210.071**	**151.437**
Charges financières récurrentes		65	210.071	151.437
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-809.247**	**-1.235.591**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**68**	**68**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-809.315**	**-1.235.659**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-809.315**	**-1.235.659**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-6.748.331**	**-5.939.017**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-809.315	-1.235.659
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-5.939.017	-4.703.357
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-6.748.331**	**-5.939.017**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**1.372**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	32.000	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**33.372**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**1.372**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	9	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**1.381**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**31.991**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**36.496.755**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	2.276.916	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**38.773.671**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**5.429.407**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	1.048.173	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**6.477.581**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**32.296.091**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**3.337**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**3.337**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**3.337**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises sont également d'application.

1.EVALUATION DE L'ACTIF

1.1.Frais d'établissement

Les frais d'établissement et frais de restructuration sont pris en charge au cours de l'exercice auquel ils surviennent.

1.2.Immobilisations incorporelles

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas en fonction de l'appréciation du Conseil de gérance en fonction de la durée de vie économique des immobilisés.

Elle s'établira comme suit sauf dérogation expresse :

- frais de recherche et développementméthode linéaire - taux : 20%
- brevets, concessions, licencesméthode linéaire - taux : 20%
- logicielsméthode linéaire - taux : 20%
- autres immobilisations incorporellesméthode linéaire - taux : 20%

1.3.Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil de gérance décide, en fonction de la durée de vie économique des immobilisés, au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil de gérance, les méthodes d'amortissement et les taux applicables seront les suivants :

- agencements, installations & constructionslinéaire ou dégressif - de 5 à 20%
- machines et outillagelinéaire ou dégressif - de 20 à 33%
- mobilier linéaire ou dégressif - de 20 à 33%
- matériel de bureaulinéaire ou dégressif - de 20 à 33%
- matériel informatiquelinéaire - de 20 à 33%
- voitures linéaire - de 20 à 25%

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement entre 20 et 50%.

1.4. Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5.Stock

Les approvisionnements de matières premières et de marchandises sont valorisés à leur prix d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure à la date de clôture.

L'évaluation suit les règles de la méthode FIFO.

1.6.Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'article 27 bis, §§ 2 et 3, les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.7.Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenu fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

2.EVALUATION DU PASSIF

2.1. Provision pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice le Conseil de gérance fixe les provisions avec prudence, sincérité et bonne foi. Cela se fait par une analyse de tous les comptes de l'entreprise ainsi que par l'examen de toutes les données qui peuvent provoquer des risques non couverts. Pour les principaux risques, le Conseil d'Administration définira la méthode d'évaluation la plus justifiée est constituera ou reprendra systématiquement la provision nécessaire.

2.2. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertus des contrats de location-financement ou de contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

3. REEVALUATION

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

4.DEVISES ETRANGERES

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Les fonds propres de la société sont négatifs.
Le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.
La situation est la conséquence d’investissements et de frais qui n’ont pas pu engendrer des bénéfices. Néanmoins les importants investissements sont terminés. La société pourra dégager du bénéfice à l’horizon 2025
Les perspectives de continuité sont donc positives.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
AETHERA 0505610421 Société privée à responsabilité limitée Avenue du Commerce 2 7850 Enghien BELGIQUE	Parts sociales SDVN	200	17,5		2016-06-30			

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	0,8	4	2,9	2,9
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.427	3.423	4.850	4.850
Frais de personnel	102	27.945	103.262	131.207	130.351

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1	3	2,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1	3	2,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1	1	1,2
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	1	1,2
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		2	1,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,5
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	2	1,7
Ouvriers	132		1	0,8
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	